Commune de Breteil

Gobelets réutilisables Mode d'emploi

Depuis mai 2010, La mairie de Breteil prête aux associations communales des gobelets en plastique solides et lavables, incassables, compatibles avec des festivals en plein air et autres évènements festifs en tout genre.

Economie de matières premières, économie de transport, respect des sites où ont lieu les évènements, limitation des déchets, confort d'utilisation qu'un objet solide et durable apporte, réflexion autour de la généralisation du jetable dans notre société, évolution des comportements…
Pour toutes ces raisons et bien d'autres, *la commune* propose de mettre l'écologie en pratique au travers de ce système de gobelets durables.

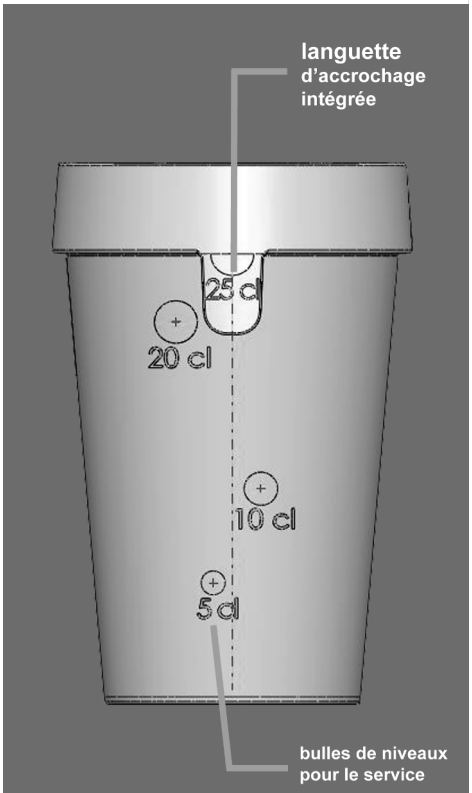

Le gobelet Esprit Planète en polypropylène dur recyclable

Nous vous proposons ce bref mode d'emploi afin que le fonctionnement bénévole et gratuit que nous avons imaginé pour leur utilisation puisse durer le plus longtemps possible…

Quelques conseils d'utilisation

Suivant le lieu, le type d'événement organisé, le nombre de gobelets en circulation, il existe différents modes de fonctionnement possibles.

En attendant que tout le monde se soit familiarisé avec le concept du "gobelet-en plastique-qu'on-ne-jette-pas", nous conseillons de pratiquer un système de **consigne** où le consommateur paye **1euro** pour le gobelet en plus du prix de la boisson.

La consigne permet d'améliorer le fonctionnement général et d'augmenter le taux de retour des gobelets. C'est aussi une garantie pour les organisateurs car nous facturons les gobelets manquants.

Organisation

Pour les évènements, l'idéal est de proposer les gobelets propres à 1euro sur un stand spécifique. Cette solution permet de s'assurer que chaque utilisateur a bien intégré que le gobelet avait une "valeur". Cette méthode permet aussi de soulager les serveurs des explications à apporter sur le système de la consigne.
L'enjeu, évidemment, consiste à **ne surtout pas mélanger les gobelets propres et les gobelets sales.** Il faut des règles simples pour que tous les barmen comprennent vite, par exemple : les caisses de gobelets propres en hauteur (tables/tireuses) et les caisses de gobelets salles par terre.

Ensuite, **servir un maximum de fois les consommateurs dans le gobelet qu'ils ramènent** pour économiser de la vaisselle, c'est important.

Pour les lavages intermédiaires sur site il est important que celui-ci soit fait correctement (machine à laver). Nous vous déconseillons fortement, d'effectuer des lavages "dans une bassine au fond de la buvette" : les normes d'hygiène doivent être respectées, il ne faut pas risquer de perdre la confiance des consommateurs

Les p’tits trucs…

Pour faciliter l'usage des gobelets, une languette incorporée permet d'attacher directement à son pantalon ou à son T-Shirt. Ce système permet aussi de porter jusqu’à quatre bières en même temps… sans tout faire tomber par terre, même pour les plus maladroits!
Elle permet au consommateur d’éviter l’achat supplémentaire d’un support en plastique permettant d’attacher le gobelet autour du cou.
Un autre atout de cette languette est écologique : en effet, en supprimant le système habituel pour porter les gobelets autour du cou, elle supprime la consommation supplémentaire de plastique...et donc de pétrole, d’énergie ! Elle permet ainsi de réduire l’empreinte carbone

Enfin, une **bonne signalétique** ça aide aussi beaucoup : affichage à la sortie des manifestations, sur les buvettes

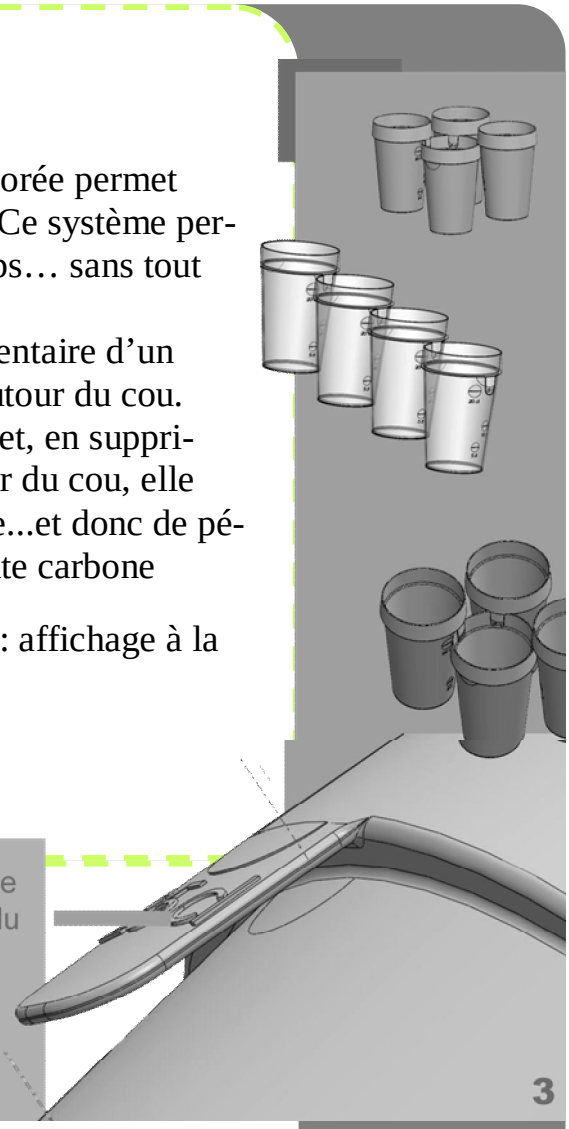

Lavage et séchage

Quand un gobelet est rendu définitivement, rincez le immédiatement pour éviter que les éventuelles tâches ne s’incrustent.
Les gobelets doivent obligatoirement, avant de les rendre à la mairie, avoir subi un lavage mécanique. Un **lave-verres** est à votre disposition dans la salle Yvon Charlès.

Pensez **à bien les sécher** avant de les ranger en caisse.

Si le moindre doute subsistait quant à la propreté et au séchage des gobelets, nous serions obligés de tous les relaver ce qui serait dommage (et facturé).

Rangement

Les caisses doivent être à l’abri de toute humidité.
Elles contiennent **exactement 512 gobelets**.
Il faut faire des piles de 16 gobelets exactement pour le compte, c’est plus facile !

Conditions de prêt

Priorité est donnée aux associations breteillaises par ordre d'arrivée des demandes.

Vous réserverez vos gobelets par nombre de caisses auprès des services techniques de la commune sur le formulaire de mise à disposition de matériel.

Pour le bon fonctionnement de ce service gratuit, il est important que vous les respectiez les conditions d'utilisation décrites dans cette brochure, notamment en ce qui concerne le lavage, le séchage et le rangement des gobelets.

Une fiche navette accompagne la caisse sur laquelle est écrite le nom de l'association emprunteuse, les dates de l'emprunt et le nombre de gobelets contenus dans la caisse.

Au moment de l'emprunt, c'est aux membres de l'association emprunteuse de s'assurer que le nombre de gobelets est conforme à la fiche d'emprunt.

Une caution de 360 € par caisse empruntée vous sera demandée à la date d'emprunt.
Il vous sera facturé

- 0,75 € par gobelet manquant ou défectueux
- 35 € pour frais de lavage si les gobelets sont rendus sales

Quelques chiffres clefs

Le gobelet peut être utilisé entre 150 et 300 fois.

Les français produisent 650 millions de tonnes de déchets par an.

Un gobelet plastique équivaut à 3,2g de pétrole

Breteil
Gobelet consigné réutilisable
Esprit Planète
Fabrication : www.espritplanete.com

Téléphone mairie : 02 09 06 01 01
Site web : http://www.breteil.fr
Courriel : mairie@breteil.fr